

AUCUN DUPPLICATA NE SERA DÉLIVRÉ - VALIDITÉ : 1 AN

Les informations figurant sur ce document peuvent être vérifiées auprès de la Direction des Examens et Concours de Côte d'Ivoire - BP V 276 Abidjan Tel (225) 20 32 83 04 - Fax (225) 20 32 66 49 - E-mail : deco2006@aviso.ci

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire

Session
2008

Série
D

Relevé de notes ou Attestation de réussite

N° 0 8 R A 0 8 3 6 0 7

Vu le procès verbal de délibération, le Président de jury, soussigné, certifie que :

M DIARRASSOUBA PORNAN

Né(e) le 25/11/1988 à BOUAKE

Centre d'examen COLLEGE HENRI POINCARÉ BOUAKE

N° de table 081401282

Matricule 01023382 A

A été déclaré(e) : Admis(e)*

Mention Passable

Refusé(e)*

Avec les notes suivantes :

ÉPREUVES	COEFFICIENTS	NOTES
Mathématiques	04	<u>44</u>
Sciences de la Vie et de la Terre	04	<u>48</u>
Sciences Physiques	04	<u>32</u>
Français Écrit	02	<u>16</u>
Français Oral	01	<u>08</u>
Philosophie	02	<u>20</u>
Histoire et Géographie	02	<u>16</u>
Anglais Oral	01	<u>13</u>
Education Physique et Sportive	1	<u>+3</u>
TOTAL GÉNÉRAL	20	200
Épreuve facultative 1 ()	1	
Épreuve facultative 2 ()	1	
TOTAL DÉFINITIF	20	200

Délibération faite à

Le Président du Jury (Nom, Prénoms, Signature et Cachet)

Président de Jury

Dr KOUASSI KOUAKOU AJME
Université de Cocody

* Cocher la bonne case